

Paris, le 17 septembre 2009

Lettre ouverte à Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République.

Monsieur le Président de la République,

Nous venons d'apprendre la décision de votre gouvernement de supprimer l'institution indépendante de défenseur des enfants.

Nous voulons vous dire notre consternation devant cette mesure qui intervient à quelques jours de la célébration du vingtième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

En effet, le défenseur des enfants a, depuis sa création, fait la démonstration de son utilité et de son efficacité dans la défense et la promotion de tous les droits fondamentaux des enfants vivant dans notre pays. Elle apparaît aujourd'hui comme garante des engagements internationaux de la France sur cette question.

Alors que partout en Europe, on s'attache à rendre plus visibles le rôle et les missions des structures en charge de la défense spécifique des droits des enfants, alors même que le Comité des droits de l'enfant de l'ONU recommande à la France, dans son rapport du 22 juin dernier, de « continuer à renforcer le rôle du défenseur des enfants », nous ne pouvons accepter une mesure qui marquerait un grave recul en ce domaine.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de revenir sur cette décision et de rendre à cette instance indépendante toutes les attributions qui sont les siennes pour la défense et la promotion des droits de tous les enfants.

Premières organisations signataires :

AGEEM - ANACEJ - CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - DEI-France - EEDF - FCPE - FG PEP - FOEVEN - FRANCAS - FSU - GFEN - ICEM - JPA - Ligue de l'Enseignement - OCCE - SE-UNSA - SGEN-CFDT - SNES - SNUipp - Solidarité Laïque - UNSA-Education.